EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 35-2024

Nombres de conseillers :	**19**	L'an deux mil vingt-quatre,
En exercice :	**18**	Le 27 juin 2024
Présents :	**10**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué,
Votants :	**14**	est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 juin 2024

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER — Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY — Patricia ALTHERR Marie-Julie SENEZE – Françoise SUDAN – Martial MEDA-Raquel CARAJAVILLE ORTIGUEIRA – Nolwenn SUDAN

Absents ayant donné procuration : Jocelyne BLAZER - Corentin RINALDI– Cyrielle CHAMOT– Xavier MAIRE

Absents : Cédric HERNALSTEENS - Nicolas JAN - Sandrine SHAW - Yoann FURNON

Secrétaire de séance : Patricia ALTHERR – Françoise SUDAN

Délibération n°35-2024 : modification du tableau des emplois de la commune.

Mme le maire rappelle que de nombreux changements sont intervenus dans les effectifs de la commune depuis le début de l'année et que le tableau des emplois a été mis à jour par délibération du 25 janvier 2024.

De nouveaux changements doivent intervenir prochainement avec le recrutement d'une nouvelle secrétaire générale par voie de mutation au 26 août 2024.

Toutefois, cet agent n'appartenant pas au cadre d'emploi des secrétaires de mairie ouvert dans la commune (cadre B) il est donc nécessaire de modifier le tableau des emplois à nouveau afin d'ouvrir aussi le poste de secrétaire générale aux agents de catégorie C – cadre d'emploi des adjoints administratifs principaux de 1ère classe, afin qu'elle puisse intégrer les effectifs de la commune.

Ainsi le poste occupé actuellement par un cadre B pourra être pourvu par l'agent recruté sur le grade de cadre C des adjoints administratifs 1ere classe. Le poste de cadre B reste momentanément inscrit au tableau des emplois dans la perspective éventuelle d'une inscription sur la liste d'aptitude des cadres B de l'agent qui sera recruté, sous réserve de l'accord du maire.

Cette décision n'étant pas défavorable aux agents de la commune, le comité social du centre de gestion n'a pas à être sollicité pour avis.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le nouveau tableau des effectifs tel que présenté en annexe.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus »

pour extrait conforme,

Fait à Challex, le 27 juin 2024
Le Maire,
Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX ★ DEPARTEMENT DE L'AIN ★

Le maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération à compter de sa transmission en sous-préfecture,
Affichée le :

COMMUNE DE CHALLEX **TABLEAU DES EMPLOIS au 27/06/2024**

Vu pour rester annexé à la délibération n° 35-2024

(recours contractuel : X en application des textes en vigueur)

EMPLOIS	nombre d'agents	cadre d'emplois	temps complet TC tps non complet TNC
services administratifs			
Secrétaire de mairie (commune de moins de 2 000 hab)	1	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux ouvert aux adjoints administratifs 1ere classe	TC
Agent chargé de l'accueil, de l'état civil et des élections	1	adjoints administratifs -	TC
Agent comptable en charge des associations et du cimetière	1	adjoints administratifs :	TNC 28/35h
services techniques			
Agent chargé de l'encadrement du service, de l'entretien (voirie, bâtiments, espaces verts	1	techniciens -agents de maîtrise - adjoints techniques -	TC
Agent polyvalent des services techniques : bâtiments,voirie , espaces verts	2	adjoints techniques	TC
Agent d'entretien des bâtiments communaux	1	adjoints techniques	TNC 30/35eme
service périscolaire (temps de travail annualisé)			
ASTEM	2	ATSEM - TC	TC
responsable de la garderie et de la cantine	1	adjoints d'animation	TNC 28H44/35
agent de coordination du service périscolaire	1	adjoints techniques -	TNC 29,09/35
Agent en charge de la réception, préparation contrôle et distribution des repas - ménage cantine et communs)	1	adjoints techniques	TC
agent technique polyvalent - aide à la restauration, surveillance des enfants, ménage des salles et communs	2	djoints techniques	1 agent TNC 21/35H 1 agent TNC 26,45/35 (contractuel)

MAIRIE DE CHALLEX * DEPARTEMENT DE L'AIN

Aline HOFER FAVRE
Maire de Challex